

Conseil Municipal du 18 Avril 2019

Présents : Mmes BREHIER. RIBETTE-LUMIERE. MOERMAN. DEVOT.
Mr BOUVET. BOIS. DOLLE. SANSON. MESSAGEOT. GROSLEVIN

Absents non excusés : Mme DO NASCIMENTO. Mr RACOILLET

Absents excusés : Mmes BOURGEOIS. ROUSSEL – Mr BUTTNER

Secrétaire de séance : Mr GROSLEVIN

Le Compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité

1 – FONDS D'EQUIPEMENT RURAL – AMENAGEMENT RUE DES ETARDS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural pour *l'aménagement de la rue des ETARDS pour un montant de travaux estimé à 125 995€ HT honoraires maîtrise d'œuvre inclus.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme de travaux présenté par la maîtrise d'œuvre DIDIER JAKUBCZAK. et Monsieur le Maire et décide de programmer les opérations décrites plus haut pour les montants indiqués.

Le Conseil Municipal s'engage:

- sur le programme définitif et l'estimation de cette opération,
- à réaliser le contrat dans un délai maximum de 2 ans à compter de la date de signature de la convention,
- à assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et entretien éventuelles de cette opération,
- à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil Départemental,
- à maintenir la destination des équipements financés pendant au moins 10 ans,
- à inscrire cette action au budget 2019,
- à ne pas dépasser 70 % de subventions publiques,

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur JAKUBCZAK, pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération qui le concerne pour une somme de 6 500€ HT.

Plus rien à l'ordre du jour la séance est levée